



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St. Gall, le 18 octobre 2016

Les jeunes en apprentissage disent non au tabac

Avec la rentrée, c'est l'occasion de continuer avec une nouvelle étape du projet Apprentissage sans tabac. Lors de ce projet, les apprenti-e-s se décident pour une année d'étude sans tabac. Ils sont encouragés à se passer du tabac. Les personnes qui fument reçoivent gratuitement sur demande un conseil stop-tabac. Les participants peuvent recevoir des prix fantastiques.

57 pourcents des fumeuses et fumeurs aujourd'hui ont commencé à fumer avant leur 18^{ème} anniversaire. Afin de motiver les jeunes à mener une vie libérée du tabac et en bonne santé, la Ligue pulmonaire a développé le projet Apprentissage sans tabac. Près de 13'000 apprenti-e-s de tout la Suisse ont participé au projet Apprentissage sans tabac l'an passé. Toujours plus d'entreprises formatrices encouragent leurs apprenti-e-s à apprécier la liberté apportée par une vie sans tabac.

Motiver, encourager et soutenir

Lorsque les apprenti-e-s participent au projet Apprentissage sans tabac, ils s'engagent à ne pas consommer de tabac durant l'année d'étude à venir. Les apprenti-e-s qui fument ont droit à un conseil stop-tabac gratuit et se passent du tabac dès le début du projet. En guise de motivation et de soutien, les participants reçoivent trois newsletters durant l'année de cours. Afin de vérifier si les jeunes renoncent à tout produit du tabac (cigarettes, Chicha, Cannabis, Snus, Tabac à priser, cigarettes électroniques, etc.), des tests respiratoires sont réalisés de manière ponctuelle auprès d'un échantillon d'apprentis. Toutes les personnes qui réussissent le projet avec succès prennent part à un tirage au sort national, lors duquel elles peuvent gagner un séjour linguistique de deux semaines, des bons pour une nuit à Europa-Park et d'autres prix attractifs. Les apprenti-e-s, les entreprises de formation ou les écoles professionnelles ont jusqu'au 8 novembre pour s'inscrire.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter:

Ligue pulmonaire saint-galloise

Bruno Eberle, Chef de projet Apprentissage sans tabac

Tel. +41 71 228 47 43, eberle@lungenliga-sg.ch

Le projet

Le projet de prévention du tabac Apprentissage sans tabac accompagne tou-te-s les apprenti-e-s en les motivant à continuer ou à commencer à se passer du tabac.

Ce projet a vu le jour pour la première fois dans toute la Suisse en 2011.

Durant l'année 2015-2016, 143 écoles professionnelles, 2'155 entreprises de formation et 12'810 apprenti-e-s ont participé à ce projet.

Environ 82 pourcents des apprenti-e-s ont réussi le pari de se passer du tabac durant l'année de formation. Cette année à nouveau, plus de la moitié des cantons (AI, AR, FL, GL, GR, LU, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VS, ZG, ZH) proposent le projet Apprentissage sans tabac. Le délai d'inscription est le 8 novembre.

Plus d'information sur : www.apprentissage-sans-tabac.ch

Vivre, c'est respirer

La Ligue pulmonaire conseille et prend en charge les personnes souffrant de maladies pulmonaires et d'insuffisance respiratoire. Elle les aide ainsi à vivre le plus possible sans douleurs et de façon indépendante et à bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Intégrée dans un excellent réseau de professionnels, la Ligue pulmonaire répond aux demandes de ses patientes et de ses patients et les encourage à s'entraider. En étant active dans la prévention et en s'engageant pour un air plus pur, la Ligue pulmonaire agit pour qu'il y ait toujours moins de personnes atteintes de maladies pulmonaires et des voies respiratoires.